

Plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation 2024-2025

École : Immaculée Conception

Date de révision : 4 octobre 2024

Membres de l'équipe pour la sécurité et la tolérance dans les écoles : Thierry Pegue et Dana Deschênes

L'intimidation

- l'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves
- l'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines
- l'intimidation, notamment la cyberintimidation, est un problème grave qui n'est pas acceptable dans un environnement scolaire (y compris virtuel), dans le cadre d'une activité scolaire ou dans toute autre circonstance ayant une incidence sur le climat scolaire

Définition

Comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois :

- a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :
 - a. soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel
 - b. soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école;
- b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou des besoins particuliers. («bullying»).

la Loi sur l'Éducation paragraphe 1(1)

Cyberintimidation :

La cyberintimidation consiste à pratiquer l'intimidation par des moyens électroniques comme les plateformes de médias sociaux, le courriel, la messagerie texte ou privée, les jeux sur Internet ou les applications de communication.

Comme la définition de l'intimidation englobe la cyberintimidation, par conséquent toutes les exigences prévues par la *Loi sur l'éducation* et par la présente note Politique/Programmes concernant l'intimidation s'appliquent également à la cyberintimidation.

Cibler des priorités

Utiliser les données à sa disposition pour cibler des priorités en matière d'intimidation, par exemple, les résultats du sondage sur le climat scolaire, le système de renforcement positif à l'échelle de l'école, le nombre d'envois au bureau, le nombre de suspensions, des rapports anecdotiques, etc.

Questions de réflexion pour orienter ses priorités :

- Qu'est-ce qui fonctionne bien à notre école?
- Quels comportements devraient augmenter ou diminuer?
- Comment est-ce que nos forces peuvent aider à combler nos défis?
- Qu'est-ce qui nous tient à cœur?
- Quels aspects vont avoir un plus grand impact dans notre école?
- Quelles ressources ou appuis avons-nous à notre disposition pour aider notre cheminement?

Priorité 1 : Respect de l'espace personnel et de comprendre l'intention derrière les gestes.

Priorité 2 : Développer les habiletés en lien avec la résolution de conflit de manière positive.

Priorité 3 : Respecter les règlements et comprendre les conséquences liées au non-respect (voir l'arbre décisionnel).

Stratégies de prévention

Stratégies ciblées :	Personne responsable :	Échéanciers :
Utilisation de système de renforcement positif à l'échelle de l'école	Tous les membres du personnel	Quotidien et mensuel

Promotion et mise en œuvre du code de vie et les matrices comportementales à l'échelle de l'école	Tous les membres du personnel	Quotidien
Programme SNAP	Tous les membres du personnel	12 semaines et quotidien (billet)

Stratégies d'intervention		
Stratégies ciblées :	Personne responsable :	Échéanciers :
Discipline progressive, système de pointage et d'étampes avec récompense individuelle et collective	Tous les membres du personnel	Quotidien, hebdomadaire et mensuel
Rappels lors d'annonces le matin (ex. comportement recherché)	Tous les membres du personnel	Quotidien

Stratégies pour assurer la formation des membres de la communauté scolaire		
Stratégies ciblées :	Personne responsable :	Échéanciers :
Offrir du perfectionnement professionnel en lien avec la prévention de l'intimidation pour les membres du personnel de l'école	Direction	Une fois par année
Envoyer des liens ou ressources à la maison pour renseigner les parents (Prevnet, COPA, etc.)	Direction	Une à deux fois par année

Stratégies de communication et de sensibilisation		
Stratégies ciblées :	Personne responsable :	Échéanciers :
Se référer au code de vie de l'école.	Tous les membres du personnel	Quotidien

Offrir des outils sur la prévention de l'intimidation aux élèves (ex. documentaires ONF, pièce de théâtre et lecture)	Tout le personnel	Mensuel
---	-------------------	---------

Stratégies de surveillance et d'examen		
Stratégies ciblées :	Personne responsable :	Échéanciers :
Les procédures ou le plan de prévention et d'intervention ou les politiques seront revues durant l'année.	Tous les membres du personnel	Au moins trois fois
Ressortir les données du registre d'incidents	Tous les membres du personnel	Mensuel